

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 novembre 2013

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 12 et 13 novembre 2013**

**2013 DDEES 208** Présentation aux Conseillers de Paris du compte-rendu annuel à la collectivité pour l'exercice 2012 de la mission Vital'Quartier 2 confiée à la SEMAEST.

**Mme Lyne COHEN-SOLAL, rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 1524-3 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 300 – 4 et 5;

Vu la loi du 7 juillet 1983 sur les SEM et notamment son article 5 ;

Vu le Compte-Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) établi pour l'exercice 2012, comportant : l'Etat Prévisionnel des Produits et des Charges (l'EPPC) et le plan de trésorerie, le bilan des locaux maîtrisés par la SEMAEST

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement en date du 31 octobre 2013 ;

Vu l'avis du Conseil du 6e arrondissement en date du 4 novembre 2013 ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement en date du 4 novembre 2013 ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du 4 novembre 2013 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 4 novembre 2013 ;

Sur le compte-rendu annuel pour l'exercice 2012 présenté par la SEMAEST ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2013, par lequel Monsieur le Maire de Paris lui soumet pour approbation le compte-rendu annuel à la collectivité de la Mission Vital'Quartier 2 pour l'exercice 2012 ;

Sur le rapport présenté par Mme Lyne COHEN-SOLAL, au nom de la 2e Commission,

## Délibère :

Le Conseil de Paris approuve le compte-rendu annuel à la collectivité établi pour l'exercice 2012 de la mission Vital'Quartier 2 conclue entre la Ville de Paris et la SEMAEST, joint à la présente délibération ainsi que ses annexes également jointes : l'état prévisionnel des produits et des charges et le plan de trésorerie, les listes des locaux maîtrisés par la SEMAEST au 31 décembre 2012.